Programme PSDR4 en Auvergne-Rhône-Alpes

Le partenariat acteurs-chercheurs et l'innovation au cœur du développement régional

Le programme PSDR : des recherches pour une valorisation opérationnelle

Le programme national « Pour et Sur le Développement Régional » (PSDR) a été lancé à l'initiative de l'Inra en 1993. L'originalité de ce programme est d'être décliné en région où il est conçu et construit au cœur des territoires, en lien direct avec les acteurs, et en s'appuyant sur un cofinancement entre régions et organismes de recherche. Il a pour but de contribuer au développement régional et territorial via des opérations de recherche finalisée réalisées en partenariat avec des acteurs locaux. L'Irstea a rejoint l'Inra dans le portage national du dispositif en 2007.

En 2014 et 2015, une quatrième génération de programmes PSDR a été lancée en impliquant quinze régions françaises (dans leur ancienne configuration). C'est le cas de Rhône-Alpes et d'Auvergne où les Conseils Régionaux, l'Etat (DRAAF) et la Chambre Régionale d'Agriculture ont signé une convention cadre de partenariat aux cotés de l'Inra et de l'Irstea, actant ainsi leur engagement dans PSDR4.

A travers ce programme, la recherche est orientée sur des enjeux et des questions clefs de la région concernant l'agriculture, la forêt, les systèmes alimentaires, le développement des espaces ruraux et périurbains. Une véritable coopération entre chercheurs et acteurs est mise en œuvre pendant les différentes phases de conception, de réalisation et de valorisation opérationnelle des projets de recherche. Cette démarche partenariale permet d'apporter aux acteurs publics et privés, aux décideurs en région, des connaissances et des outils répondant aux enjeux et aux questionnements qu'ils ont formulés... des savoirs et des références enseignables, transférables et mobilisables par les acteurs.

Le couplage avec le Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI)

Dans le cadre de la stratégie Europe 2020, l'objectif d'un PEI est d'encourager l'innovation en créant des liens directs entre la recherche, les acteurs de terrain et la mise en pratique. Il s'agit de transformer les connaissances en solutions innovantes pouvant être plus aisément mises en pratique. Un PEI met en avant des processus d'innovation collectifs et ascendants caractérisés par de fortes interactions entre concepteurs et utilisateurs pour mieux accompagner les dynamiques de changements et d'innovations. En Rhône-Alpes, au vu des proximités d'approche entre PSDR et PEI, les deux dispositifs ont été couplés avec un appel à projet commun et des financements complémentaires de l'Europe.

Ainsi, tous les projets PSDR4 Rhône-Alpes s'inscrivent également dans le PEI consacré à la productivité et au développement durable de l'agriculture (PEI Agri). Chaque projet s'appuie sur un collectif acteurs-chercheurs (groupe opérationnel) et intègre production de connaissances scientifiques, réponses opérationnelles aux besoins des acteurs et contribution à des processus d'innovations dans différentes dimensions, technologiques ou non technologiques, territoriales, organisationnelles, institutionnelles ou sociales.

La transition agroécologique

COTRAE - Les collectifs agricoles : lieux d'expérimentation, de production de connaissances et d'innovation pour une transition agroécologique

Des collectifs d'agriculteurs s'organisent pour échanger, produire, expérimenter et innover ensemble afin de construire des connaissances adaptées à leurs conditions locales dans différents domaines : fertilité des sols, systèmes culturaux, santé des plantes et des animaux, autonomie fourragère…
Le projet aborde trois questions-clefs en interactions en explicitant ce qui est spécifique à chaque situation et ce qui est généralisable : Comment fonctionnent des collectifs en transition vers l'agroécologie ? Comment sont-ils accompagnés ? Comment et sur quoi expérimentent ces collectifs, en quoi l'expérimentation peut être un soutien à l'accompagnement des collectifs et à la transition agroécologique ?

Contacts : Mireille Navarrete (Inra Avignon), Matthieu Gloria (FRCUMA Auvergne Rhône-Alpes)

POEETE- Réfléchir la polyculture-élevage à l'échelle des exploitations et des territoires

La polyculture–élevage (PCE) peut contribuer à un renforcement de l'autonomie protéique et énergétique de l'agriculture régionale si on réussit à optimiser la durabilité et la résilience de ces systèmes à deux échelles différentes : l'exploitation (couplage des ateliers cultures et élevage au sein de l'exploitation) et le territoire (organisation de stratégies complémentaires inter-exploitations ou interterritoriales).
Le projet pose trois questions clefs : Quels sont les freins et motivations des agriculteurs ? La diversité des exploitations se traduit-elle par des niveaux de couplages entre cultures et élevage associés à des performances économiques, environnementales et sociales différentes ? Comment optimiser le fonctionnement des exploitations de PCE ou des échanges au sein d'un groupe d'exploitations ?

Contacts : Hedi Ben Chedly (AgroSup Dijon), Jean-Philippe Goron (PEP Bovins Lait Rhône-Alpes), Denis Chapuis (Pôle laitier Bourgogne Franche Comté)

NEW-DEAL - Diversité de l'Elevage en Auvergne : un levier de durabilité pour la transition agroécologique

La diversité des élevages herbivores est un enjeu pour la transition agroécologique, mais ses atouts sont insuffisamment connus. Cette diversité concerne particulièrement l'Auvergne avec ses différentes orientations viande et lait, et un tiers d'élevages qui ont plusieurs ateliers de production. Sa valorisation est essentielle pour la durabilité de l'élevage. Le projet newDEAL vise à identifier les conditions de cette valorisation à chaque niveau concerné (parcelle, exploitation, territoire, filière). L'association de regards de chercheurs et d'acteurs doit enrichir l'analyse et développer l'intégration de cette réalité de l'élevage dans l'enseignement, le conseil et les diagnostics territoriaux.

Contacts : Bertrand Dumont (Inra Theix), Hélène Rapey (Irstea Clermont-Ferrand,), Bertrand Vincent (Chambre d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes)

TIP TOP - Transferts diffus agricoles et infrastructures paysagères : modélisation participative et optimisation agroécologique

Les structures paysagères (occupations des sols, haies, marais,…) peuvent accélérer ou tamponner les flux d'eau chargés en contaminants dans un bassin versant.
Le projet propose de modéliser le transfert de ces flux (eau, N, P, C, bactéries fécales, particules de sol) dans les bassins versants, pour mieux les prévoir et les contrôler par des pratiques agro-écologiques visant l'optimisation du potentiel tampon du paysage. Il répond à trois questions-clefs : comment se construit le paysage ? Comment associer savoirs des acteurs et des chercheurs ? Comment créer, via le paysage, de nouvelles propriétés aux agro-écosystèmes, assurer un meilleur bouclage des cycles des nutriments, la protection des ressources en eau et maintenir les services écosystémiques des zones humides ?

Contacts : Dominique Trevisan (Inra Thonon les Bains), Pascal Faverot (Conservatoire Espaces Naturels Rhône-Alpes)

Appel à projets

A l'issue des appels à projets lancés en 2014 et 2015, douze projets ont été sélectionnés : quatre en Auvergne et huit en Rhône-Alpes. Ces projets ont été construits dans le cadre des anciens périmètres régionaux ; néanmoins, en termes de valorisation des résultats et de contributions au développement, ils ont vocation à s'ancrer dans le nouveau périmètre de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes. Ils couvrent plusieurs champs du développement régional : accompagnement de la transition agroécologique, autonomie protéique des exploitations, relocalisation de l'économie et des systèmes agro-alimentaires, gouvernance alimentaire des villes, usages du foncier agricole, innovations dans la filière Bois-Forêt, vitalité et attractivité des territoires…
Ces douze projets traduisent une forte mobilisation des acteurs de la recherche et du développement. Ils impliquent aujourd'hui plus de 30 laboratoires de recherche de différents organismes (Inra, Irstea, Universités, Grandes écoles, Isara…) et près de 70 partenaires de terrain, acteurs du développement (chambres d'agriculture, collectivités, réseaux de développement et de formation, parcs naturels régionaux, coopératives, associations, centres de ressources, instituts et plates formes expérimentales, établissements d'enseignement…). Parmi ces douze projets, deux ont une dimension interrégionale avec les régions du Grand Ouest et Bourgogne Franche Comté.
Un budget global de 3,5 millions d'euros est attribué au financement des projets par l'Inra, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Irstea et l'Union européenne via le Feader dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI) et le Feder.

Les innovations de la filière bois- forêt

OUI GEF - Outils innovants pour une gestion concertée des forêts : de la superposition des usages au projet territorial

Les outils innovants à disposition des territoires pour décrire la ressource forestière et les services rendus par la forêt sont de plus en plus nombreux et précis (télédétection, protocoles terrain, modèles, démarches participatives). Une appropriation réussie de ces outils par les acteurs du territoire et de la filière bois pourrait faire émerger une vision partagée et un projet forestier collectif.
Les questions suivantes sont alors posées : Quels outils spécialisés et innovants sont à disposition des territoires pour décrire précisément la ressource forestière (volumes exploitables, rôle pour la protection, la biodiversité, la sensibilité climatique) et sa mobilisation (circuits d'approvisionnement, motivation des propriétaires) ? Comment co-construire une articulation entre ces outils de manière à ce qu'ils ne soient pas perçus comme antagonistes (en fonction des enjeux qu'ils portent) mais comme synergiques et utiles aux décideurs ? Quelle organisation et gouvernance pour une telle synergie ?

Contacts : Marc Fuhr et Christophe Chauvin (Irstea Grenoble), Guy Charron (Association des communes forestières de l'Isère)

Les douze projets

Les transformations des usages du foncier agricole

USUS - Recomposition du rapport propriété – usage agricole du foncier : enjeux agricoles et territoriaux

La relation entre propriété et exploitation est au centre des enjeux fonciers tels qu'ils sont le plus souvent formulés (préservation de l'espace agricole, accès au foncier, mode de production agricole).
Le projet propose donc un retour sur les logiques des acteurs privatifs, en les confrontant aux dispositifs de gouvernance : Comment sous l'effet des dynamiques croisées d'éclatement de la propriété et de concentration des exploitations, la relation propriété – usage agricole du foncier évolue, tant du point de vue de la recomposition des acteurs en présence que des modalités de la relation contractuelle ? Comment cette recomposition impacte les dynamiques d'évolution de l'espace agricole ? En quoi elle questionne la gouvernance et les politiques foncières en particulier dans leurs déclinaisons territoriales ?

Contacts : Alain Gueringer (Irstea, Clermont-Ferrand) et Marie-Laure Pommier (Safer Auvergne)

Les nouvelles formes d'approvisionnement alimentaire de proximité

SYAM - Systèmes alimentaires du milieu. Expérimenter et outiller l'hybridation des systèmes alimentaires entre circuits longs et circuits courts

Depuis quelques années, on assiste à l'émergence de systèmes alimentaires hybrides entre circuits courts et longs. Ils mobilisent plusieurs intermédiaires, ont des objectifs de volume sur les marchés territoriaux et contribuent à une relocalisation de l'économie agricole et agroalimentaire.
Le projet est guidé par trois questions : Comment ces systèmes alimentaires s'organisent-ils, avec quelles formes d'hybridation en termes de gouvernance, modes relationnels, valeurs partagées, partage de la valeur économique créée, lien avec les consommateurs…? Quelles sont les performances de ces systèmes et comment les optimiser en termes d'efficacité logistique, d'impact environnemental, de compétitivité économique et d'équité sociale ? Quelles sont les conditions de leur durabilité et sur quoi doit porter prioritairement l'aide publique et l'accompagnement des acteurs, de la production à la consommation ?

Contacts : Carole Chazoule (Isara Lyon), Laurent Joyet (Chambre régionale d'agriculture Auvergne Rhône-Alpes)

FRUGAL - Formes urbaines et gouvernance alimentaire

Dans un contexte de crises récurrentes (économique, sanitaire…), le parti-pris du projet est celui d'une autonomie alimentaire accrue dans une perspective de villes-territoire post-carbone et de meilleure valorisation économique et sociale des ressources de ces territoires.
Les objectifs du projet sont d'aboutir à l'élaboration de principes d'actions publiques prenant en compte les enjeux d'alimentation urbaine et leurs conséquences sur le « métabolisme » des villes. Le projet est construit à partir de trois questions : peut-on reconnaître et accompagner l'émergence d'une politique publique territorialisée de l'alimentation avec un service public de l'alimentation ? Comment décrire et imaginer les co-évolutions entre agriculture urbaine et péri-urbaine, production agricole importée et alimentation des villes-centres et des métropoles où se situent majoritairement les mangeurs, ainsi que les produits qu'ils ingèrent ? Quelles nouvelles formes urbaines cela implique-t-il et comment les négocier ?

Contacts : Bernard Pecqueur (Université Grenoble-Alpes), Catherine Darrot (AgroCampus Ouest), Serge Bonnefoy (Terres en villes)

INVENTER - Inventons nos territoires de demain. Nouveaux modèles de développement des territoires ruraux et périurbains

Ce projet vise à formaliser les dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur l'alimentation, et à concevoir l'accompagnement du changement dans un dispositif de Recherche-Formation-Action.
Il interroge les modalités de coordination des actions collectives et des processus de gouvernance (acteurs ; ressources ; représentations), et les configurations territoriales qui rendent possibles l'émergence d'initiatives locales innovantes. Sa question centrale est celle des innovations possibles en termes d'accompagnement des acteurs et d'apprentissages collectifs afin de créer des connaissances actionnables, pour la gouvernance alimentaire territoriale.

Contacts : Sylvie Lardon (Inra, AgroParisTech Clermont-Ferrand), Dominique Vergnaud (PNR Livradois-Forez)

Les innovations territoriales et le renforcement de l'attractivité des territoires

AttractInnov : ATTRACTivité des territoires : pour une approche INNOVante

Dans un contexte de mondialisation et de métropolisation, de mobilité accrue, et de compétition territoriale, l'attractivité est devenue un enjeu majeur des territoires.
Le projet entend contribuer à la réflexion via trois questions clefs : Comment traduire en indicateurs la diversité conceptuelle de l'attractivité, éclairant les différentes dimensions de cette dernière, et en particulier sa dimension qualitative ? Comment dépasser la simple photographie d'un territoire à un moment donné et répondre aux besoins d'analyse des territoires qui nécessitent de travailler sur un temps « long » ? Comment aller au-delà de ce que l'on sait d'ores et déjà compter, de ce que l'on connait pour mettre à jour les atouts ou faiblesses des territoires non révélés ou connus à ce jour par la statistique ?

Contacts : Jean-Charles Edouard (Université Blaise-Pascal Clermont-Ferrand) et Véronique Jal (Auvergne Nouveau Monde)

BRRISE - Bien-être, attRactivité des territoires Ruraux et Inégalités Socio-spatialEs

Au niveau d'une région, le constat est souvent fait d'un développement hétérogène des territoires générant des inégalités entre les habitants et d'une attractivité inégale des territoires qui la composent.
Trois groupes de questions animent le projet : 1) Comment révéler les disparités de bien-être entre les espaces ruraux, urbains et périurbains ? Les territoires ruraux les moins attractifs économiquement constituent-ils des îlots de mal-être ? 2) Quels sont les éléments qui contribuent au bien-être des usagers du territoire ? Sont-ils plus sensibles à certaines aménités en fonction de leur lieu de résidence ? Comment la proximité de la nature, les mobilités, le capital social, « l'habiter », jouent-ils un rôle ? 3) Comment accompagner les acteurs du développement local pour optimiser l'attractivité de leur territoire, en se mobilisant sur la connaissance approfondie des motivations et du bien-être ressenti des habitants ?

Contacts : Lise Bourdeau-Lepage (Université de Lyon-Cnrs), Pierre-Marie Chapon (SCET -Services, Conseil, Expertise et Territoires- filiale Caisse des Dépôts et Consignations)

SAGACITE - Rôle et processus de l'intelligence collective pour l'innovation dans les reconfigurations des activités agricoles et leur place dans les territoires

L'intelligence collective contribue à accroître capacités, compétences et autonomie des acteurs dans des contextes mouvants (dérégulation de la PAC, refonte des collectivités territoriales…). Le projet vise la capacité des individus et des collectifs à être plus acteurs que sujets des changements.
Le projet ambitionne de répondre aux questions suivantes : Quels sont les rôles et processus de l'intelligence collective dans l'élaboration et la mise en œuvre de démarches de changement et d'innovation par des acteurs inscrits dans leurs territoires ? Comment accompagner un collectif d'acteurs dans l'identification et l'évaluation de leurs marges de manœuvre, autant par rapport aux autres acteurs que par rapport au degré d'autonomie de leurs systèmes d'activités ? Comment identifier et mesurer ses marges de manœuvre dans des périodes de changements ou de crises ?

Contacts : Claude Janin (Université Grenoble-Alpes), Anne Carton (Cap Rural)

Des livrables adaptés pour différentes utilisations

Quelques illustrations issues des programmes précédents

Valoriser les ressources d'un territoire : comment mieux ancrer les activités au territoire ? Comment identifier et valoriser de nouvelles ressources pour démarquer le territoire ? Avec quelle gouvernance et quelle ingénierie territoriale ?

❖ Deux exemples de démarche et d'outils pour animer une réflexion collective entre acteurs locaux :

- Coffret multimédia « Paniers de biens et de services » avec DVD/film de sensibilisation, CDrom avec boite à outils et grilles d'analyses applicables sur les territoires, livret d'accompagnement pour l'utilisation (projet Panier de biens /PSDR2-3).
- Guide méthodologique réalisé par le GIS Alpes Jura « Valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action » (projet Ressterr/PSDR3).

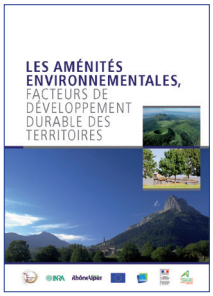

❖ Un guide élaboré avec Rhône-Alpes Tourisme et un focus PSDR 3 pour accompagner la définition de stratégies touristiques :

- Guide « Les aménités environnementales, facteurs de développement durable des territoires » (projet Amen /PSDR3).
- Focus « Informer, sensibiliser, co-construire : le schéma des attractions, un révélateur des potentialités touristiques d'un territoire » (projet Modintour/PSDR3).

❖ Un guide élaboré avec Caprural sur la création d'activités :

- Guide « La construction d'offres d'activités des espaces ruraux. Facteurs favorables à la création d'activités nouvelles et stratégies d'actions » (projet CreActE /PSDR3).

❖ Deux focus élaborés avec l'Agence Régionale du Développement des Territoires d'Auvergne :

- Focus « Compétences et référentiel de compétences en ingénierie territoriale » et « Idéaltype, profils et parcours des acteurs de l'ingénierie territoriale » (projet IngeTerr/PSDR3)

❖ Un numéro spécial de la Revue d'Auvergne qui présente les principaux résultats des projets PSDR 3 en Auvergne :

- « Productions, gouvernance et ingénierie territoriale » (projets Amen, Benefits, CreActE, IngeTerr, Modintour, Regiab, RessTerr, Salers et Valprai / PSDR3).

●●●

Comment adapter les systèmes fourragers et d'élevage aux changements et aléas climatiques ?

- Un ensemble de références disponibles sur la réalité des changements climatiques observés depuis 1980 et leurs effets sur la production fourragère, les adaptations possibles en termes de variétés et espèces fourragères plus adaptées aux sécheresses, de pratiques et de systèmes d'exploitation plus résilients : fiches techniques, film, mise en œuvre dans des exploitations… (Projet Climfourel/PSDR3).
- Un jeu de plateau support d'animation collective sur les questions d'adaptations des systèmes fourragers : Le Rami fourrager ® (Projet Climfourel/PSDR3).

●●●

Comment accompagner le développement des circuits courts ? Quels sont les facteurs de succès ?

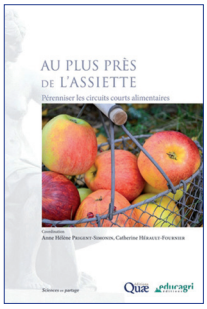

- Un ouvrage technique de référence : « Au plus près de l'assiette, pérenniser les circuits alimentaires ». Editions Educagri/ Quae.
- Une série de dix «Carnets pro de Liproco »
- Un guide à destination des agents de développement élaboré avec Cap Rural : « les circuits courts alimentaires. Des outils pour mieux agir » (projet Liproco/PSDR3).

●●●

Comment prendre en compte l'organisation du travail dans l'accompagnement de projets en élevage ?

- Guide méthodologique COTE. « Changements et Organisation du Travail en Exploitation d'élevage » (projet Cote/PSDR3).

Pour élargir aux résultats de projets PSDR d'autres régions

❖ Cahier technique sur le partenariat acteurs-chercheurs :

- Kirchner J., Vollet D., Bretière G., Torre A., Wallet F., 2012. « Des instruments pour piloter le développement des territoires ruraux et périurbains ». Réseau Rural français-PSDR 3, 37 p.

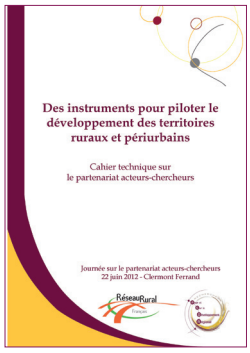

❖ Ouvrage scientifique et technique :

- Torre A., Vollet D. (Coordination), 2016. « Editions Quae, 352 p.

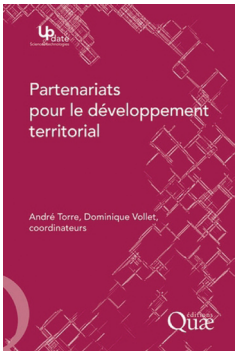

Partenariat et valorisation opérationnelle

Un partenariat gagnant-gagnant

Un projet PSDR offre l'opportunité d'un travail en partenariat entre chercheurs et acteurs. C'est un véritable collectif de travail que se créée dans la durée pour co-construire un projet, co-réaliser des opérations et co-valoriser des résultats.

Pour un chercheur, le partenariat permet de tester et de confronter avec des acteurs ses questions et ses résultats. En amont comme en aval d'une recherche, il a un effet stimulant sur l'activité de recherche en termes de formulation des questions, de confrontation de savoirs empiriques et scientifiques, de validité opérationnelle des résultats, de capacité à innover.

Pour un acteur, le partenariat permet d'engager une collaboration avec des chercheurs pour explorer des zones d'incertitude, confronter à la méthode scientifique des perceptions et des expérimentations locales, changer les regards sur les problèmes rencontrés et les questions posées, co-construire des réponses. C'est aussi une façon de voir la recherche autrement, de prendre place dans un projet de recherche en tant qu'acteur local et contributeur.

La valorisation : permettre l'appropriation des résultats de recherche par les acteurs

Les connaissances et les résultats de recherche demandent souvent un travail de recomposition et de transposition pour aboutir à des valorisations opérationnelles pour les acteurs du développement et de la formation. La valorisation est donc un véritable exercice de réappropriation des connaissances et résultats par des utilisateurs qui en feront un usage particulier dans un contexte défini.

Cette démarche est mise en œuvre dans chaque projet PSDR dans le cadre des « volets de valorisation » mais de fait, le processus s'engage dès la construction du projet dans la dynamique émergente du partenariat (savoir ce que l'on veut faire ensemble et pour faire quoi ?). Il se poursuit pendant le projet (au fil de l'eau) et concentre tous les efforts en phase finale du projet.

Le design des produits et des livrables de cette valorisation doit être anticipé et adapté aux futurs modes de diffusion et d'utilisation. De fait, ces produits prennent différentes formes : outils de diagnostic et d'aide à la décision, guides, simulateurs, développement de nouveaux procédés techniques ou organisationnels, construction d'innovations, construction de démarches d'accompagnement des changements, argumentaires, modules de formation, supports pédagogiques, vidéos de sensibilisation…

Contacts : Daniel Roybin, Inra. Animateur du programme PSDR4 Rhône-Alpes - Mail : daniel.roybin@lyon.inra.fr
Laurent Trognon, AgroParisTech, Animateur PSDR4 Auvergne - Mail : psdr-auvergne@clermont.inra.fr -
En savoir plus : PSDR sur le Net : www.psdr-ra.fr - www.psdr4-auvergne.fr - Site national : www.psdr.fr

Les projets du programme PSDR4 Rhône-Alpes bénéficient d'un financement de l'Inra, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Irstea et de l'Union européenne via le FEADER dans le cadre du Partenariat Européen pour l'Innovation (PEI-AGRI). Ceux du programme Auvergne bénéficient d'un financement de l'Inra, de l'Irstea et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; le projet USUS bénéficie en outre d'un financement de l'Union européenne via le FEDER.

Crédit photos : ©Inra